



Enfance et
Jeunesse



Vous souhaitez vous investir pour le bien-être des enfants ?

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale du Cercle de Corsier, Enfance et Jeunesse (ASICC) met au concours deux postes de

SURVEILLANTS DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE (H/F) pour la cour du collège de Jongny

Mission principale

- Veiller à la sécurité des enfants utilisant le transport scolaire, depuis leur descente du bus jusqu'à leur prise en charge par les enseignants, ainsi que pendant leur sortie de l'école jusqu'à leur montée dans le bus au départ.

Horaires (l'activité effective coïncide avec le calendrier scolaire)

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 08h10 à 08h30 de 11h55 à 12h15 de 13h35 à 13h55 de 15h35 à 15h55

Les mercredis : de 08h10 à 08h30 de 11h55 à 12h15

Conditions

- Être âgé de 18 ans révolus
- Jouir d'une bonne réputation
- Être à même de se conformer avec une ponctualité absolue à l'horaire de service
- Être à même d'assurer des remplacements en cas de besoin

Profil

- Personne disponible sur une longue période
- À compétences égales, préférence pour les candidats domiciliés à Jongny, Chardonne, Corseaux ou Corsier-sur-Vevey
- Bonne présentation et condition physique
- Casier judiciaire vierge (un extrait spécial du casier judiciaire financé par l'ASICC sera demandé à la signature du contrat)
- Nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis

Salaire

La rémunération brute est de CHF 30. --/heure (vacances et 13^{ème} inclus)

Entrée en fonction dès que possible

Intéressé ? Nous vous invitons à envoyer votre dossier complet, accompagné d'une lettre de motivation, **regroupés en un seul fichier PDF**, d'ici au **30 novembre 2024** par courriel à : rh@asicc.ch. Les personnes retraitées sont encouragées à postuler.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant aux exigences mentionnées.